

Le budget—M. Crosby

M. Blaikie: Monsieur le Président, je voudrais poser une question au député de Halifax-Ouest (M. Crosby). Le député ne reconnaît-il pas qu'il se laisse facilement avoir après avoir déclaré à propos du gazoduc qu'il avait été dupe du ministre des Finances (M. Lalonde) lorsqu'il était ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources? Non seulement il s'est laissé berner à propos du gazoduc des Maritimes, mais il s'est fait avoir à propos du premier tronçon canadien du gazoduc de l'Alaska. Il s'est fait avoir lorsque les conservateurs ont voté comme les libéraux. Il s'est laissé berner quand les conservateurs ont voté comme les libéraux pour le programme des six et cinq. Il s'est fait avoir dans le contexte de la loi sur les banques quand les conservateurs ont voté comme les libéraux sur plusieurs amendements. Un an plus tard, les conservateurs se sont demandé pourquoi ils n'arrivaient pas à faire certaines choses après avoir voté contre les amendements néo-démocrates qui auraient permis de réaliser ces choses-là.

Le député pourrait-il nous expliquer pourquoi lui et ses collègues continuent à croire les promesses du parti libéral quand elles portent sur des sujets de ce genre? Quand comprendront-ils et cesseront-ils de tomber dans le panneau? Quand admettront-ils qu'ils s'entendent avec les libéraux pour ces questions et que c'est pour cette raison que le député n'a rien trouvé à critiquer dans le budget?

M. Crosby: Monsieur le Président, si vous me laissez encore 20 minutes de plus, car on se méprend sur mon attitude à l'égard des principaux aspects du budget, je pourrais aborder des questions dont je n'ai pas encore parlé. Il y a la suppression de la déduction forfaitaire de \$100 pour les dons de charité qui permet de récupérer 80 millions de dollars. D'après le gouvernement, ce sont les organismes bénévoles et les œuvres de bienfaisance qui le voulaient. Le gouvernement a pris cette décision

pour récupérer 80 millions de dollars. Voilà ce que je veux dire quand je parle de supercherie.

Le député de Winnipeg-Birds Hill (M. Blaikie) a posé une question difficile. Je peux seulement y répondre à titre personnel. Je suis venu au Parlement rempli de bonne foi. Je me plais à croire que les dignitaires ou les personnes qui forment le gouvernement du Canada ont droit à un certain degré de confiance quand ils parlent à la Chambre et présentent des documents, sinon ils ne formeraient pas le gouvernement du Canada. Il faut reconnaître que ce sont les Canadiens qui ont élu le gouvernement du Canada. Même si cette décision n'était pas très sage, c'est le résultat de la démocratie. Je suis le premier à respecter le système démocratique. Je sais que certains députés ne le comprennent pas aisément. Certains veulent faire fi du système démocratique et refuser à la majorité le droit de gouverner. Je suis en faveur du régime démocratique. Je suis disposé à écouter les propositions du gouvernement et à lui accorder une certaine foi. Je le répète, chat échaudé craint l'eau froide. Nous nous sommes faits avoir 16, 18 voire 116 fois.

Je voudrais ajouter encore une chose. Je n'ai pas été dupe du programme des six et cinq. Le gouvernement ne m'a pas eu. Je savais où il voulait en venir et j'en ai déjà parlé dans mon discours.

Le président suppléant (M. Corbin): A l'ordre. Comme il est 18 heures, la Chambre s'ajourne jusqu'à demain à 11 heures, conformément aux dispositions de l'article 2(1) du Règlement.

(A 18 heures, la séance est levée d'office en conformité du Règlement.)